



VOUS ÊTES
COPROPRIÉTAIRES

RDV en ligne
Connectez-vous
à Microsoft Teams

LES MARDIS DE LA COPROPRIÉTÉ

FORMATIONS EN LIGNE
DE 17H À 18H

- 10 NOVEMBRE 2020
- 24 NOVEMBRE 2020
- 8 DÉCEMBRE 2020
- 22 DÉCEMBRE 2020

Vous êtes copropriétaires sur l'agglomération dunkerquoise ?

Vous souhaitez être formés sur le fonctionnement d'une copropriété, ses évolutions législatives ? La Communauté urbaine de Dunkerque vous accompagne et propose des ateliers animés par une juriste de l'ARC Hauts-de-France (Associations des Responsables de Copropriété) avec la participation de professionnels.

Au programme

- Mardi 10 novembre de 17h à 18h

L'augmentation des charges est-elle une fatalité ?

À chaque trimestre, les copropriétaires reçoivent leur appel de charges de copropriété, avec souvent l'impression qu'elles sont trop élevées, et qu'elles augmentent chaque année. Comment éviter cette situation ? Comment maîtriser ces charges et faire des économies ?

- Mardi 24 novembre de 17h à 18h

Comment devenir un conseil syndical efficace ?

Les principales missions du conseil syndical sont de contrôler et d'assister le syndic dans ses missions. Mais comment contrôler un professionnel (le syndic) alors que les conseillers syndicaux ne sont pas des spécialistes du droit de la copropriété. De quels moyens disposent-ils ?

- Mardi 8 décembre de 17h à 18h

L'assemblée générale face aux évolutions législatives

L'assemblée générale est l'organe décisionnaire de la copropriété. Mais qui peut convoquer une assemblée ? Qui fixe l'ordre du jour ? De combien de pouvoir peut-on disposer ? Quelles sont les nouvelles règles et interdictions suite aux nouvelles dispositions de la loi ELAN et de son ordonnance ?

- Mardi 22 décembre de 17h à 18h

Le syndic de copropriété, sa mission, sa responsabilité ?

Le syndic est le mandataire de la copropriété et pas son salarié ? Quelles en sont les incidences ? Quelle différence entre un syndic professionnel et un syndic bénévole ? Dans quelles conditions, sa responsabilité peut être engagée ?

Afin de répondre à toutes vos interrogations, nous vous invitons à vous inscrire en ligne sur www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

Pour les personnes ne disposant pas d'outils informatique pour assister à ces ateliers webinaire, la formation pourra être dispensée en présentiel, dans la limite des places disponibles, avec port du masque et respect des gestes barrières obligatoires.

Contact : habitat@tud.fr